

**Le processus de mise en place du Fonds Africa 50 est enclenché**

# Trois milliards de dollars seront mobilisés pour le démarrage de cet organisme installé à Casablanca Finance City



Une délégation de la BAD conduite par Charles Boamah a été reçue hier par le ministère de l'Économie et des finances.

PH. MAP

**Le Fonds Africa 50 d'investissement en infrastructures élit domicile à Casablanca Finances City et table sur une capitalisation cible de 3 milliards de dollars pour démarrer. La contribution du Maroc est toujours en discussion. À long terme, la Banque africaine de développement compte mobiliser 500 millions de dollars.**

Moins d'un mois après le choix du Maroc pour abriter le Fonds Africa 50, une mission de la Banque africaine de développement s'est rendue à Rabat pour annoncer aux autorités marocaines l'accomplissement des formalités relatives à la constitution juridique du Fonds et à l'établissement de son siège social à Casablanca Finance City. Une réunion de travail, coprésidée par Mohamed Boussaïd, ministre de l'Économie et des finances, et Idriss Azami, ministre délégué chargé du Budget, s'est tenue hier à Rabat en présence des responsables de la BAD, à leur tête Charles Boamah, vice-président chargé des Finances.

L'Argentier du Royaume et le vice-président chargé des Finances à la BAD se sont félicités du choix du Maroc pour abriter le Fonds Africa50 dédié aux infrastructures. Pour les deux parties, il s'agit d'un

signe de confiance à l'égard du Royaume. Mohamed Boussaïd a affirmé que «le choix du Maroc consacre, d'une part, les avancées réalisées par le pays en termes de réformes institutionnelles et structurelles. Et d'autre part, l'engagement de Sa Majesté le Roi Mohammed VI en faveur du développement du continent africain et de la mise en place de partenariats visant à apporter des so-



## Une large palette d'investisseurs

Techniquement, le fonds Africa50 cible des sources variées d'investissements. Il s'agit, en l'occurrence, des États africains, des institutions financières internationales et régionales ainsi que les fonds de pension, des fonds souverains et d'entités du secteur privé. Il sera établi comme une société fi-

lutions concrètes aux besoins des pays subsahariens, notamment en matière de financement de leurs infrastructures». Même son de cloche auprès de Charles Boamah, pour qui «le Maroc est un excellent partenaire pour la BAD». Rappelons que le choix du Maroc a été opéré suite à une évaluation minutieuse des offres présentées par neuf pays africains membres de la BAD. Aujourd'hui, le fonds Africa 50 est en phase de constitution administrative, étape durant laquelle il doit procéder au déblocage des fonds nécessaires à son démarrage, soit une capitalisation initiale cible de 3 milliards de dollars. Cette enveloppe sera portée ultérieurement à 10 milliards de dollars. Charles Boamah a indiqué que la BAD comptait investir 500 millions de dollars dans ce fonds à long terme. Quant à la contribution financière marocaine, elle est toujours en discussion, selon ce responsable de la BAD.

En tout cas, le Maroc compte jouer un rôle important pour assurer un bon démarrage du fonds et une opérationnalisation réussie de sa mise en place, comme souligné par Mohamed Boussaïd. «Le Royaume prendra toutes les mesures nécessaires en vue de la mise en place du fonds dans des conditions optimales afin d'assurer son succès», a déclaré le ministre. Après cette visite, les responsables de la BAD se rendront dans les pays africains ayant manifesté leur intérêt pour débloquer le capital initial

du fonds. Sur ce volet, Mohamed Boussaïd a été formel en insistant sur la nécessité d'atteindre la taille minimale, en l'occurrence 3 milliards de Dollars dès le démarrage. Il a ainsi invité les responsables de la Banque à une table ronde pour identifier les voies à emprunter afin d'atteindre cet objectif.

C'est ainsi que les institutions financières internationales seront ciblées. «Il suffit de les convaincre du bienfondé de cette instance et de son pouvoir d'assurer une taille financière importante», selon Mohamed Boussaïd. Pour assurer au fonds sa réussite, le ministre des Finances a attiré l'attention de la BAD sur la nécessité de mieux identifier et cibler les projets afin de générer une rentabilité et une plus-value sûres.

Le fonds Africa50 est très attendu par la communauté africaine, compte tenu de sa finalité. C'est une réponse concrète aux besoins des pays pour le financement des infrastructures, «véritable problématique du continent africain», selon l'argentier du Royaume. Avec ce fonds, l'Afrique va compter sur elle-même pour assurer son propre développement.

Et c'est dans cette optique que la BAD a décidé de créer ce fonds pour doter le continent d'un mécanisme de financement innovant permettant d'accroître la mobilisation de ressources à grande échelle et résorber le déficit en infrastructures. ■

Soumaya Bencherki

d'actions qui seront allouées aux États africains, aux institutions de financement régionales et internationales de développement et aux autres institutions financières publiques. Quant à la troisième catégorie d'actions, elle sera dédiée aux sociétés privées et aux particuliers.